

Certificat PEB - Responsable PEB - Audit PAE Contrôle Electrique & Citemes Mazout www.certigreen.be

SPRL FABIEN DEVILLERS

Rue de la Vecquée 170 BE 4100 SERAING

Tél: 04.388.12.94

Fax:

E-mail: info@certigreen.be



SERAING , le 28-12-2016 Numéro : FA20161214

Code client	4456
Date d'échéance	12-01-2017
Mode de règlement	Virement
Date de livraison	02-01-2017

Monsieur RINDONE Salvatore Avenue Elisabeth, 1

4800 Ensival Belgique

TVA: N.A. N° Entreprise:

Description	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
Dois pour la certification énergétique PEB d'appartements situés rue Hauzeur n°1 à Ensival	2,00	161,16	322,32	21,00
Dès réception de votre virement sur notre compte bancaire (IBAN: BE68-2400-8384-9834) ou preuve de paiement, nous vous ferons parvenir votre certificat. Pour rappel votre certificat est obligatoire pour la signature de votre compromis de vente ou de votre bail. Communication virement: FA20161214 RINDONE				
	Dois pour la certification énergétique PEB d'appartements situés rue Hauzeur n°1 à Ensival Dès réception de votre virement sur notre compte bancaire (IBAN: BE68-2400-8384-9834) ou preuve de paiement,nous vous ferons parvenir votre certificat. Pour rappel votre certificat est obligatoire pour la signature de votre compromis de vente ou de votre bail. Communication virement:	Dois pour la certification énergétique PEB d'appartements situés rue Hauzeur n°1 à Ensival Dès réception de votre virement sur notre compte bancaire (IBAN: BE68-2400-8384-9834) ou preuve de paiement,nous vous ferons parvenir votre certificat. Pour rappel votre certificat est obligatoire pour la signature de votre compromis de vente ou de votre bail. Communication virement:	Dois pour la certification énergétique PEB d'appartements situés rue Hauzeur n°1 à Ensival Dès réception de votre virement sur notre compte bancaire (IBAN: BE68-2400-8384-9834) ou preuve de paiement,nous vous ferons parvenir votre certificat. Pour rappel votre certificat est obligatoire pour la signature de votre compromis de vente ou de votre bail. Communication virement:	Dois pour la certification énergétique PEB d'appartements situés rue Hauzeur n°1 à Ensival Dès réception de votre virement sur notre compte bancaire (IBAN: BE68-2400-8384-9834) ou preuve de paiement, nous vous ferons parvenir votre certificat. Pour rappel votre certificat est obligatoire pour la signature de votre compromis de vente ou de votre bail. Communication virement:

Tau	JX	Base	Montant
21	1,00	322,32	67,69

Total HT	322,32
Total TVA	67,69
Total TTC	390,01
Acompte	0,00
Net à payer	390,01 €

Conditions générales de vente

- 1. Nos factures sont payables à la date d'échéance suivant le délai repris dans le mode de règlement.
- 2. Toute réclamation sur le montant doit intervenir par écrit dans les huit jours à dater de l'envoi de celle-ci. A défaut, la facture sera considérée comme acceptée.
- 3. Toute facture non payée à l'échéance donnera lieu, de plein droit et sans mise à demeure, à un intérêt de 12 % l'an et à une indemnité forfaitaire de 18 % avec un minimum de 50€.
- 4. En cas de litige, les Tribunaux de Liège seront compétents.